

Décembre 2012

Le petit Frazéen

n° 11

Bulletin
Municipal



Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2012 fut riche en élections, en France ou à l'étranger. Après le temps des campagnes, des promesses et des victoires, vient celui du travail à accomplir et des engagements à tenir. Souhaitons à celles et ceux qui sont aux commandes de réussir dans leur projet, et surtout de ne jamais oublier qu'ils n'ont pas été élus pour la gloire, mais pour servir.

Un parallèle me vient forcément à l'esprit : très modestement nous aussi, ici à Frazé, en 2008, nous avons été élus pour faire avancer des projets. L'équipe s'est mise au travail très vite, et aujourd'hui, près de 5 ans après, je crois pouvoir dire que chacun y a mis tout son cœur.

Nous avons eu beaucoup de chance : nous avons pu nous appuyer sur des personnalités motivées et enthousiastes, qui ont largement participé à nos efforts et contribué aux succès que nous avons partagés. On ne le dira jamais assez : les membres du Conseil municipal et de l'équipe communale, ceux du Centre communal d'action sociale, du Syndicat des eaux mais aussi les nombreux bénévoles des associations, s'ils travaillent en toute discrétion, sont les indispensables maillons d'un réseau actif et solidaire.

Si chacun a sa personnalité et s'exprime sans langue de bois, c'est toujours avec courtoisie et dans le respect des opinions d'autrui qu'ont lieu nos échanges.

Écoute, ouverture d'esprit, créativité, courage, ces qualités sont partagées dans notre village ; elles sont une force que beaucoup nous envient.

Merci à tous ceux qui « font » Frazé.

En vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, je vous donne rendez-vous le 12 janvier pour notre traditionnelle cérémonie des vœux,

Bien à vous,

Brigitte Pistre

Frazé, comment ça marche ?

Canton, arrondissement, circonscription, communauté de communes, syndicats, région, département...

C'est le fameux millefeuille administratif français. Mais qui fait quoi ?

Pour bien comprendre comment fonctionne un village comme Frazé, je vous propose un échange sur ces sujets

le **samedi 2 février à partir de 16 heures** à la salle des fêtes.

Venez nombreux, nous essaierons de répondre aux questions que vous vous posez peut-être déjà.

Les travaux réalisés ou en cours

➤ Sécurisation : du projet à la réalité

Les travaux de sécurisation ont été programmés, en accord avec le Conseil général, pour cet hiver. Nous vous en avons largement parlé dans nos éditions précédentes, ils viennent d'être réalisés, en voici un résumé :

- une écluse* d'environ 17 m est construite en entrée de Frazé, route de Brou, au niveau de la double haie,
- un plateau d'environ 10 m de long ralentit les véhicules en entrée de Frazé en provenance de Chassant (limitation à 30 km/h),
- une bordure en pavés délimite bien la chaussée à la hauteur du château,
- une zone « 30 km/h » est instaurée dans la première partie de la rue du 19 Mars 1962,
- enfin, dans la rue du 19 Mars 1962, depuis la route de Montigny, un sens interdit « sauf vélo et riverains » est disposé au niveau du pont de la Cayenne vers la rue du 8 Mai 1945. Donc la rue du 19 Mars 1962 reste praticable dans les deux sens depuis la route de Montigny jusqu'au pont de la Cayenne, et sur toute sa longueur depuis la rue du 8 Mai 1945.

Nous avons au final deux zones 30 :

- la première au niveau du plateau d'entrée de bourg côté Chassant,
- et la seconde dans la première partie de la rue du 19 mars 1962 (de l'épicerie au pont de la Cayenne).

** terme technique pour le rétrécissement de voirie prévu à cet endroit, le projet de plateau surélevé ayant été abandonné en raison des risques de nuisances sonores pour les riverains, habitants de la résidence*

Ces travaux étant réalisés, nous allons voir comment réagissent les automobilistes et utiliserons les emplacements de stationnement matérialisés au sol comme complément de rétrécissement de chaussée.

Coût de ces travaux : 22 409 € HT soit 26 802 € TTC, financés par des subventions du Conseil général de 7 014 € au titre des amendes de police, 1 219 € au titre du FDAIC et une réserve parlementaire de 5 000 € attribuée par Monsieur le Sénateur Albéric de Montgolfier.

➤ Travaux d'embellissement et d'isolation de la mairie



Cet automne, vous avez pu voir les échafaudages autour de la mairie : les anciens enduits ont été piquetés et remplacés par des enduits à la chaux aux couleurs du sable du Perche. Sur les façades principales, les pierres, assez régulières et jolies, ont été laissées en partie apparentes. En revanche, les deux façades adjacentes sont en enduit gratté car on a trouvé, sous l'ancienne couche, des pierres et des briques de moindre intérêt. Le mur de la descente de l'église a également été repris en enduit. De l'autre côté du clos, le long de la route, nous avons drainé le pied de mur et comblé le petit fossé, ce qui facilitera l'entretien de la pelouse à cet endroit.

Dans la mairie, nous avons également installé des menuiseries à double vitrage là où il n'y en avait pas encore,

et enfin étendu le chauffage central aux deux bureaux de façade (secrétariat de la mairie et secrétariat du Syndicat des eaux Frazé-Mottereau).

Ces travaux ont été bien sûr réalisés avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, car l'église et le château étant classés, nous nous devons de respecter un cahier des charges précis (coloris, techniques...). Ce sont les entreprises Lamelet de Saint-Victor-de-Buthon (enduits), Guy Hervé de Yèvres (menuiseries) et la SETIB de Thiron-Gardais (chauffage) qui ont réalisé ces travaux, pour un montant total de 49 528 € TTC. *Financement : enveloppe parlementaire 5 000 €, FDAIC (Conseil général) 10 627 €.*

➤ Travaux sur les ponts

Cela faisait plusieurs années que nous les attendions, et nous étions nombreux à Frazé à surveiller l'effritement des pierres sous les voûtes et les dégâts causés par la neige ou le temps qui passe...

Nos efforts, conjugués à notre patience et à la ténacité de notre Conseiller général, ont été récompensés : les travaux sur les deux ponts de la rue du 19 Mars 1962 ont été programmés en 2012.

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, le pont de la Foussarde a été entièrement rénové, et nous pouvons maintenant y circuler en toute sécurité et admirer la qualité du travail réalisé.

Celui de la Cayenne est en complète réfection après démolition. Le Conseil général a en effet choisi cette solution radicale après avoir étudié les avantages et inconvénients des deux possibilités : réfection – moins onéreuse mais résultat moins pérenne - ou reconstruction totale.

Les travaux doivent durer environ 2 mois. Le pont sera entièrement reconstruit en maçonnerie. Il s'agit d'un ouvrage à une travée, de type voûte « plein-cintre » de 2 mètres d'ouverture.

Les parements seront réalisés en silex apparent, les bardeaux et poteaux seront en briques. Le couronnement sera réalisé en silex apparent.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Par ailleurs, seront réaménagés :

- en partant de l'aval, un parapet dans le prolongement de la clôture existante,
- un trottoir d'1,40 m normalisé pour la circulation des piétons,
- une bordure caniveaux,
- un accotement d'1 m de large dont caniveau,
- un second parapet.

Coût estimatif des travaux : 100 000 € TTC (entièrement pris en charge par le Conseil général).

➤ Travaux de voirie : encore et toujours...

Comme chaque année, les travaux de voirie sont réalisés avec l'appui technique de la Communauté de communes du Perche Thironnais, avec qui nous passons une convention nous permettant de bénéficier de l'appel d'offres groupé, donc de meilleurs prix.

Et comme chaque année, le Conseil général d'Eure-et-Loir nous aide à financer ces indispensables travaux d'entretien de nos routes et chaussées.

Pour 2012, il a été procédé à la réfection de la rue et de la placette de la résidence des Châtelliers pour un coût de 13 277 € financés par le FDAIC (Conseil général) à hauteur de 3 319 €.

Nous avons également finalisé les emplacements de parking face aux commerces. Ainsi, les travaux réalisés à cet endroit permettent maintenant de faire stationner 6 véhicules en toute sécurité, même lors des manœuvres.

Pour 2013, c'est la route menant au Boulay du Parc qui sera reprise, et elle en a grandement besoin car les trous y sont nombreux. Les travaux, comme d'habitude, seront menés sur 2 années : la première année sera consacrée au reprofilage et à la préparation aux enduits (coût estimatif : 17 800 € TTC), puis en 2014, les enduits seront appliqués (coût estimatif : 4 100 € TTC).

Le SICTOM en quelques mots

C'est en 1974 que fut créé le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de Nogent-le-Rotrou dont dépend actuellement Frazé. Ce Syndicat compte 50 communes regroupant près de 36 000 habitants.

Pour information il est estimé que chaque habitant génère 279 kilos de déchets ménagers par an.

Depuis sa création, les responsables ont œuvré en permanence pour développer la qualité du service d'élimination des déchets afin de permettre une amélioration du cadre de vie en multipliant les actions de collecte et de tri.

- En 1982 est instituée la collecte du verre.
- En 1997 sont construites les deux déchèteries de Thiron-Gardais et de Charbonnières.
- En 1998, l'usine de Nogent-le-Rotrou ne correspondant plus aux normes est fermée.

A cette époque le SICTOM transmet la compétence du traitement des ordures ménagères au SOMEL (Syndicat d'Ordures Ménagères d'Eure-et-Loir) qui effectue l'incinération à l'usine ORISANE de Mainvilliers.

- Début 2000 le Syndicat met en place « la collecte sélective » des emballages ménagers : journaux, magazines, etc.
- Fin 2000 débute la collecte des déchets toxiques.
- En 2012 le SICTOM entreprend la campagne de « réduction des déchets à la source » en instituant une opération de compostage individuel à laquelle furent invités les Frazéens, lors d'une réunion d'information avec démonstration qui s'est tenue à Montigny-le-Chartif le 16 octobre dernier.

Les participants ont pu commander, sur place, le modèle qui les intéressait plus particulièrement, lequel leur a été livré le 30 novembre dernier.

Il s'agit de composteurs en bois ou en plastique recyclé, d'une contenance variant de 300/600 et 320/620 litres, fournis avec un guide d'utilisation. Prix de l'acquisition : 10 ou 15 €, suivant le modèle.

Ainsi tous les déchets de cuisine, épluchures, résidus de jardin, voire aussi de maison, tels les mouchoirs, essuie-tout, cendres de bois, copeaux, cartons, plantes d'intérieur, etc... vont se transformer afin de devenir « paillage » pour protéger le pied des arbres, les fleurs, les légumes... Ce qui évite la pousse des mauvaises herbes, limite l'évaporation de l'eau et protège des grosses chaleurs.

Notre commune a toujours trouvé une oreille attentive auprès de la direction du SICTOM qui a donné une suite favorable à nos démarches concernant, entre autre, l'amélioration du service de ramassage.

Certains Frazéens n'ont qu'un regret, celui d'être obligés de se rendre à la déchèterie de Thiron-Gardais alors que celle de Brou est voisine et, de plus, se trouve sur le chemin qu'ils empruntent régulièrement.

Mais ce n'est pas le même syndicat. Alors ?

Un arrangement doit bien être possible...

Nous remercions, par avance, les dirigeants des deux syndicats de bien vouloir consacrer quelques instants à l'étude de notre problème.

Pour garder à notre village cette image de propreté et de bien être, il est, hélas, encore nécessaire de faire la chasse à ceux qui confondent « déchets ménagers » et « encombrants ».

Ce sont le, plus souvent, des gens hors commune qui viennent abandonner des objets qu'ils n'ont pas la volonté de déposer aux endroits prévus à cet effet.

Par exemple, nous avons pris, sur le fait, une personne inconnue au village. Nous l'avons obligée à remettre ses ustensiles dans sa voiture.

Doit-on rappeler que ces agissements sont passibles d'amendes ?

Chauffage électrique: l'effacement diffus pour faire baisser la note !

Vous êtes chauffés à l'électricité ? Le Syndicat Départemental d'Electricité et le Conseil général vous proposent une solution novatrice pour faire baisser votre facture !

« L'effacement diffus » consiste à interrompre brièvement l'alimentation des radiateurs ou des ballons d'eau chaude aux moments précis où cela est utile au système électrique dans son ensemble.

Pour vous, ces réductions de consommation qui n'altèrent pas votre confort en raison de leur courte durée, permettent une économie pouvant aller jusqu'à 15 %. Pour la collectivité, cela permet de réduire la consommation globale d'électricité et donc l'importation coûteuse lorsque la production française ne suffit plus, l'électricité ne pouvant se stocker.

Si vous êtes intéressé, Voltalis peut vous équiper d'un boîtier gratuit, qui gèrera cet effacement diffus.

Près de 2000 foyers en sont déjà équipés en Eure-et-Loir.

Pour plus de renseignements, adressez-vous en mairie.

Des nouvelles du CCAS

➤ Le 5 décembre 2012 : goûter des aînés de Frazé



Pour des raisons d'indisponibilité de la salle des fêtes le 1^{er} décembre comme prévu initialement, c'est le mercredi 5 décembre qu'environ une soixantaine de Frazéens se sont retrouvés pour partager un agréable moment au cours duquel leur a été servi le goûter traditionnel et remis le cadeau de Noël accompagné des deux bons d'achat habituels pour la charcuterie Manceau et/ou le commerce « La Gourmandine ».

Cette année le cadeau était composé d'une valisette adaptée selon qu'elle concernait un couple ou une personne seule et comprenait diverses denrées et douceurs destinées à passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Autour du sapin nous avons pu également accueillir six nouveaux aînés participant à

cette sympathique manifestation et leur remettre une magnifique orchidée pour les dames et un très beau livre sur le Perche pour les messieurs (photo ci-dessus).

Cet agréable après-midi a été réalisé grâce à l'investissement et la participation active des membres disponibles du CCAS (organisation, gâteaux, café, boissons, etc...) sans oublier Christelle et Christine pour leur partie. Que tous en soient ici remerciés.

Les aînés n'ayant pas pu pour des raisons diverses assister au goûter pourront retirer leur cadeau en mairie (aux jours et heures d'ouverture) jusqu'au 18 janvier 2013. Au-delà de cette date les colis non retirés seront remis à certains Frazéens les plus en difficulté.

Les colis des personnes immobilisées pour raisons de santé leur parviendront directement à domicile.

Les aînés résidant en établissement ne seront pas oubliés car nous leur ferons parvenir une boîte de friandises adaptées à leur situation.

➤ Pour rompre l'isolement

Les aînés frazéens ayant accès à internet et désireux de découvrir, d'apprendre ou de se perfectionner peuvent avoir accès au site de la Première Université Virtuelle du Temps Libre : www.uvtd.fr.

Pour un tarif raisonnable (gratuit pour les titulaires d'une pension Cnav Ile-de-France) sont proposées des conférences interactives culturelles, conviviales, variées avec des conférenciers de haut niveau et selon un calendrier fourni.

➤ L'envol : votre commune peut vous aider à réussir votre projet de voyage d'études !

Vous avez moins de 25 ans ? Vous pensez que la réussite de vos projets passe par un voyage qu'il vous est difficile de financer ?

Le CCAS de Frazé a pensé à vous et a créé « l'Envol », une bourse qui a déjà contribué au financement de plusieurs voyages d'études de jeunes Frazéens : vous y avez peut-être droit. Renseignez-vous en mairie au 02.37.29.50.52, ou auprès d'Alain Gauthier, vice-président du CCAS, lors de sa permanence sur rendez-vous.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX FRAZE – MOTTEREAU

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Yves Populu, Président

« Les plus beaux cadeaux sont ceux que l'on n'attend pas ».



Une Frazéenne à la une : Annie Augras

Il était une fois...

Non ! Il ne s'agit pas d'un conte mais bien d'une réalité. Depuis son plus jeune âge Annie Augras vit un « Amour-Passion ». C'est certainement parce que, de sa fenêtre, elle regardait chaque jour courir les chevaux sur le champ de courses d'Enghien-les-Bains que la petite Annie est devenue une passionnée du meilleur ami de l'homme.

Malgré la désapprobation de sa famille qui ne souhaitait pas la voir se diriger dans cette voie, après ses études de biologie à Jussieu, Annie trouve du travail chez un éleveur de chevaux ibériques, à Nantes.

Le rêve de la petite parisienne devenait réalité, mais...

Lors d'un contrôle de la Médecine du travail elle fut déclarée inapte à l'équitation. C'était ne pas connaître Annie, femme de caractère. Inutile de faire du foin, c'était décidé, elle monterait son écurie.

Elle prit le mors aux dents, bien décidée à sauter les barrières administratives et se mettre à son compte. L'unique annonce trouvée dans un magazine équestre la dirigea vers Frazé.

En 1978, Annie devenait propriétaire de son centre équestre acheté à son voisin, Monsieur Bouillant, pour lequel elle a une grande reconnaissance car il lui a prêté son concours jusqu'à son dernier souffle.

Après avoir pris (comme la loi l'y autorisait) une carte de loueur d'équidés, puis celle de directrice d'école de dressage, elle se spécialisa dans l'élevage de Lusitaniens qu'elle croisa avec des chevaux de sport.

Depuis Mademoiselle Annie est devenue une grande dame reconnue et réputée dans le milieu du dressage. Ses produits sont primés en épreuves nationales et internationales.

Annie Augras est elle-même une cavalière de grand prix de dressage. Voici 35 ans qu'elle élève des futurs champions.

Non, ce n'est pas une légende, c'est un constat, pour Annie l'amour est bien dans le pré. Il suffit de se promener avec Annie pour comprendre combien ses chevaux lui sont attachés. Certains viennent au devant d'elle pour l'embrasser.

Depuis son passage à la télé elle découvre les plaisirs mais aussi les contraintes de la célébrité : « Si j'avais gagné la médaille d'or aux J.O. de dressage, je pense que je n'aurais pas eu un dixième de la notoriété que j'ai actuellement » dit-elle. Sept millions de téléspectateurs ont suivi « L'Amour est dans le Pré ». Elle ne semble pas regretter sa participation à cette émission au cours de laquelle elle dit avoir tout de même vécu des séances très drôles.

Chacun peut penser ou porter un jugement sur cet événement dans la vie d'Annie Augras, mais nous ne pouvons que la féliciter pour la promotion dont ont profité la région et Frazé, qui a fait l'objet de nombreuses visites.

Cet épisode ne lui fait pas oublier sa grande famille composée de 25 chevaux qu'elle soigne quotidiennement et dont certains sont des champions de concours. Annie a remporté plusieurs fois le Championnat d'Élevage de Saumur. Elle est subventionnée par le Conseil général d'Eure-et-Loir pour monter le « Grand National » qui comprend six épreuves. Tout comme l'an passé, Annie et sa partenaire terminent quatrième cette année.



Cette rubrique « un Frazéen à la une » est la vôtre !

Si vous souhaitez vous aussi profiter de cet espace pour faire connaître votre activité professionnelle ou une passion particulière, n'hésitez pas à nous contacter en mairie ou par mail mairie-fraze@wanadoo.fr

Retour sur la Fête du Patrimoine



Grâce à un groupe de bénévoles toujours aussi dynamiques, disponibles et compétents, la quatrième édition de la Fête du Patrimoine a rencontré cette année encore un très vif succès.

Le samedi 15 et le dimanche 16 septembre 2012, durant le week-end des Journées européennes du patrimoine, Frazé s'est mis à l'honneur en s'affichant fièrement pour la quatrième année consécutive.

Entre château et mairie, installé sur la route, un théâtre de rue animait une partie de l'après-midi du samedi, pendant que balades en carriole et à dos de cheval s'effectuaient pour le plus grand plaisir des jeunes et des moins jeunes.

Notre nouveau Préfet, Monsieur Didier Martin (photo ci-contre), s'est associé à la fête en nous rejoignant à 17h30 pour le concert de la Maîtrise du Conservatoire de Chartres qui se produisait à l'église Notre-Dame. Une église que le public nombreux remplissait pour accueillir et applaudir chaudement les enfants et

adultes de la chorale. Un magnifique spectacle qui s'est poursuivi dans le jardin de la balade du lavoir, juste derrière la mairie, par un verre de l'amitié avant de rejoindre les communs du château où les tables étaient dressées pour déguster le cochon grillé en compagnie de 150 convives. Une ambiance très amicale et conviviale animait le dîner toujours en compagnie de notre Préfet qui nous a fait l'honneur de sa présence tout au long du repas.

Le dimanche matin à 11h30, le Père Didier Henry servait la messe de Saint-Hubert en compagnie d'un groupe de sonneurs faisant retentir leurs cuivres dans tout le parc du château.

De nombreuses animations punctuaient ces deux jours de fêtes (présentations du château par les propriétaires, randonnée pédestre, diaporama d'Isabelle Lavie sur écran géant, exposition artistique, tombola, vente aux enchères, salon de thé, buvette et restauration rapide) qui s'achevaient par un concert d'orgue et piano donné par Alain Gauthier le dimanche à 17h30 à l'église Notre-Dame.

Une telle manifestation ne pourrait avoir lieu sans la complicité des propriétaires du château qui, cette année encore, nous ont ouvert les grilles de leur propriété pour s'associer pleinement à ce week-end de fête. Sans cet accueil dans ce lieu qui fait la fierté de Frazé, ces deux jours de « Frazé s'affiche » n'auraient pas le même intérêt.

Une telle manifestation ne pourrait s'organiser sans tous les nombreux bénévoles et sans la mobilisation de nos associations (le Comité des Fêtes, le Trait-d'Union de Frazé, L'Amicale des Anciens Elèves, le GIC des Trois Rivières). Que toutes ces personnes soient ici sincèrement remerciées pour leur active participation. Sans eux, « Frazé s'affiche » n'existerait pas et Frazé ne connaîtrait pas la renommée qui est la sienne à travers le Département et au-delà.



Agenda 2013 de Frazé

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEUR (S)
JANVIER	samedi 5 à 20 h samedi 12 à 17 h	Galette des Rois Vœux de la Municipalité	Trait d'Union Mairie
FEVRIER	samedi 2 à 16h samedi 16 à 13 h	Réunion d'information et d'échanges sur le « millefeuille administratif » Loto	Mairie FNACA
MARS	samedi 2 à 8h samedi 2 à 20h samedi 23 à 8h samedi 23 à 20h	Comptage des perdreaux/lièvres Loto Ouverture de la pêche à l'étang Soirée Couscous	GIC des 3 Rivières Amicale des anciens élèves La Gaule Frazéenne Trait d'Union
AVRIL	dimanche 21 à 12h	Méchoui	Amicale des anciens élèves
MAI	mercredi 8 mercredi 8 à 12h dimanche 12 de 6h à 18h30	Commémoration de l'Armistice Banquet des Aînés Brocante	Municipalité CCAS Comité des fêtes
JUIN	samedi 22 à 20 h	Repas puis Feu de la Saint-Jean	Trait d'Union
JUILLET	samedi 6 et dimanche 7 samedi 13 à 17h samedi 13 à 20h	100 km du Perche Jeux et divertissements Repas champêtre, suivi du bal et du feu d'artifice	Trait d'Union (correspondant pour Frazé) Comité des fêtes Municipalité / Comité des fêtes
SEPTEMBRE	samedi 14 et dimanche 15	Journées du Patrimoine : animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 26 à 20h	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	lundi 11	Commémoration de l'Armistice	Municipalité
DECEMBRE	samedi 7 après-midi samedi 14 à 14h	Colis des aînés Noël des enfants	CCAS Comité des fêtes

En fonction des circonstances, les horaires peuvent être appelés à subir une modification. **Veillez consulter quelques jours à l'avance l'affichage devant la mairie.**

Nous vous invitons également à **consulter régulièrement le site internet de la commune** (www.mairie-fraze.fr) afin de vous tenir informé des événements à venir, des dates et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

➤ **Message aux nouveaux Frazéens et aux parents des bébés 2012 - Nous vous attendons tout particulièrement le 12 janvier à la salle des fêtes !**

Le PLU achevé, nous allons pouvoir envisager de nouvelles constructions donc de nouveaux habitants dans un futur proche.

Mais d'ores et déjà, nous avons la chance d'accueillir cette année de nombreux nouveaux Frazéens, installés dans des maisons anciennes, souvent rénovées, ou dans des habitations récemment construites.

Les permis de construire ou de travaux importants déposés en mairie ont été particulièrement nombreux cette année :

- 3 nouvelles maisons : une aux Ouelles, deux à la Petite Girouardière,
- une rénovation dans le bourg, une autre au Champ de Mars,
- un projet de construction sur une parcelle récemment acquise résidence des Châtelliers,
- et une grange réhabilitée à la Morinière.

Sans compter les autres maisons encore en travaux et que nous espérons bientôt voir habitées...

A tous ces nouveaux Frazéens, nous serions particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue : nous vous donnons rendez-vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le 12 janvier prochain à la salle des fêtes à 17 heures. Un cadeau vous est réservé !

Nous espérons aussi pouvoir accueillir à cette occasion les bébés 2012 et leurs parents. Là encore une surprise est prévue pour votre enfant, que nous vous remettons avec plaisir !

Alors surtout notez bien ce rendez-vous du **12 janvier à 17 heures**, et venez tous en famille !

De nouveaux voisins ? Voici les nouveaux venus sur notre commune, à qui nous souhaitons la bienvenue (liste établie selon les informations connues en mairie à la date de publication de ce bulletin) :

Monsieur et Madame Stéphane GRONDIN et Edouard, 9 résidence des Acacias
Monsieur et Madame Denis POUPIN, 5 résidence des Acacias
Monsieur Paul PELLEGATTA et Madame Lisa BESNIER, 1 ter La Pihourdière
Monsieur Thierry MANENTI, La Petite Pihourdière
Messieurs Mathieu VANDER VOORDE et John RIGAULT, 3 Le Champ de Mars
Monsieur Ludovic HUILIO, 7 résidence des Tilleuls
Madame Cathy ROUCHERAY, 10 résidence des Tilleuls
Monsieur et Madame Stéphane GLOCK, 8 La Grande Girouardière
Monsieur et Madame Jean-Michel SIMONIN, et leur fille Sarah, 4 La ferme de l'Orme
Monsieur et Madame Philippe BEN TAHAR, Le Moulin d'Ezanville
Monsieur Alain RIOU et Madame Laëtitia CHASSA, et leur fils Mattéo, 1 Le Grand Ecossey
Monsieur Jérémy WILHAM et Madame Sandrine RAVAUDET, Le Mesnil
Monsieur Pierre BIGOT, 2 Le Grand Ecossey

Ils sont propriétaires à Frazé mais n'habitent pas encore là car leurs maisons sont en cours de construction ou de travaux. A eux aussi nous souhaitons la bienvenue :

Monsieur Florian JEUSSE et Madame Justine DEMEME, 8 Les Ouelles
Monsieur Ludovic HALLIER et Madame Cathy GERMOND , 4 La Petite Girouardière
Monsieur Franck GADEAU , 4 bis La Petite Girouardière
Monsieur Guy DOAT et Madame Abelle SAUVAT, La Morinière

➤ En bref...



A l'occasion de la cérémonie du 14 juillet, des diplômes d'honneur du travail ont été décernés à **Jean-Luc Bouilly** (à gauche) et **Patrick Ciron** (à droite).

Trait d'Union de Frazé : rappel des horaires d'entraînement au tennis de table, à la salle des fêtes :

- jeunes le mardi de 18 h 30 à 19 h 30
- adultes le vendredi de 20 h 30 à 22 h



Dernière minute – Message d'une habitante de Frazé :

Jouer aux échecs vous intéresse-t-il ?

Si oui, contactez-moi au 02.37.29.59.65 ou par mail : bensouquet@sfr.fr

Listes électorales : derniers jours pour s'inscrire !

Les listes électorales seront bientôt closes. C'est au plus tard le **31 décembre entre 10 h30 et midi** que vous pourrez vous inscrire sur les listes de Frazé.

Ce message est destiné aux nouveaux habitants, et aux jeunes atteignant 18 ans, mais aussi à tous ceux d'entre vous qui n'avez jamais pris le temps de le faire et qui souhaitez maintenant régulariser votre inscription sur les listes. **Il suffit de venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.**

Une fois cette formalité accomplie, vous pourrez voter à Frazé (à ce jour, aucun scrutin n'est prévu en 2013).

Etat civil

Naissances :

- aux Phayes : **Azilis CHANU**, née le 08/07/2012
- aux Marchais : **Léandre BONHOMME**, né le 15/08/2012



Baptêmes civils :

- **Pauline CORDIER**, le 21/07/2012
- **Azilis CHANU**, le 29/09/2012



Voici deux siècles, le 8 juin 1794, en Bretagne à Vieux-Vy-sur-Couesnon, avait lieu le premier baptême civil.

C'est la reconnaissance de l'entrée dans la communauté. La Mairie devient la Paroisse civile dans laquelle les parents, en présence de deux témoins, renouvellent les obligations qu'ils ont acceptées lors du mariage : de protéger l'enfant, sa sécurité, sa santé, sa moralité afin de permettre son développement.

Pauline Cordier et Azilis Chanu sont devenues, par leur baptême civil les 21 juillet et 29 septembre derniers à Frazé, filleules de la République (ci-contre la photo du baptême d'Azilis Chanu).

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre maison commune : la Mairie.

Mariages :

- **Christophe SALVI et Lydie PROUST**, le 18/08/2012
- **Michel VIDECOQ et Evelyne CHITRIT**, le 08/12/2012

Anniversaires de mariage :



Noces de diamant de **Gaston Riant et Gisèle AUGUSTE**
le 27 octobre 2012



Noces d'or de **Régis DHUIT et Jeanine DELORME**
le 17 novembre 2012

Décès :

- **M. Marcel BOUILLY**, doyen de la commune, le 02/08/2012
- **M. Gilbert SERGENT**, ancien sapeur pompier, le 27/11/2012

10 actions pour soutenir la filière bois du Perche



Avec l'appui des professionnels du bois, le Pays Perche a élaboré en 2012 un programme d'actions pour soutenir le développement de la filière. Les 10 actions retenues portent sur la construction-bois, l'ameublement et le bois-énergie. Elles doivent permettre non seulement de valoriser les bois locaux, et en particulier le chêne, mais également de promouvoir les savoir-faire des entreprises du Perche. Vous pouvez consulter ou télécharger le plan d'actions sur le site <http://www.vivre-dans-le-perche.fr/telechargement/>

Contact : Géraldine PÉMARTIN

Une animation « santé » pour recruter des professionnels

Face au risque de désertification médicale qui pèse sur le Perche, l'animation « santé » a développé un plan de communication et de contacts pour favoriser l'installation de professionnels (relations avec les écoles de médecine, création d'un site internet, envoi d'annonces sur les sites et revues spécialisés...). De plus, elle permet d'accompagner les porteurs de projets publics et privés (pôles et maisons de santé, installation des professionnels de santé) et de soutenir des actions de prévention.



Contact : Charline LESTRELIN



Le (Pays) Perche à vélo

Le Perche est reconnu comme territoire d'intérêt vélotouristique, tant pour l'itinérance (route Paris/Le Mont-Saint-Michel), que pour les boucles touristiques (clientèle familiale et sportive). Pour répondre à cet intérêt et fort de son action de création de sentiers de randonnée, le Pays Perche, en partenariat avec les collectivités locales, porte maintenant ses efforts sur le développement du vélotourisme. Il a lancé en mai 2012 l'opération « Pays à vélo », avec l'appui du Conseil régional et du Conseil général. Les premières boucles vélotouristiques seront opérationnelles en 2013, puis 3 à 4 boucles seront réalisées chaque année jusqu'en 2015 afin d'obtenir une offre complète pour les clientèles familiales et sportives. **Dès fin 2012, les partenaires touristiques seront invités à participer à cette opération de valorisation touristique du Perche.**



Contact : Marie-Christine SOUAZÉ

Perch'sezam

Flashez le QRcode pour tout savoir sur Perch'sezam !

Depuis la rentrée 2012 le pass a une durée de validité d'un an à partir de la

date d'achat. Il est désormais possible de l'acheter en ligne sur : www.vivre-dans-le-perche.fr/perchsezam.

Contact : Jérôme CLÉMENT (Directeur)

Perch'sezam
le pass numérique des jeunes du Perche

11 - 25 ans + de 80 partenaires

EN VENTE 6 €
=> 65 € DE RÉDUCTIONS
Découvrez les loisirs culturels et sportifs !
(ciné, spectacles, piscine, paintball, rugby...)

Informations, inscription
www.vivre-dans-le-perche.fr
et auprès des points de diffusion dans tout le Perche (liste en ligne)

Avec le soutien financier de
Région Centre

Pour en savoir plus sur le Pays Perche d'Eure-et-Loir (SIAP)

Syndicat mixte, le S.I.A.P regroupe 74 communes du Perche d'Eure-et-Loir représentées par 82 délégués.

Président du Pays : Jean-Pierre JALLOT (Maire et Conseiller général du canton de La Ferté-Vidame).

Vice-présidents : François HUWART, Éric GERARD, Dominique DOUSSET, Odile LE GAL-CHAMORIN.

Membres du bureau : Nicole DELAYGUE, Christian du PLESSIS, Patrick DUBOURG, Joël FAUQUET, Yves GUERIN, Nicole LAHOUDI, Daniel LECOINTRE, Éric LEGROS, Philippe MASSON, Marie-Anne PICHARD.

Coordonnées : 18 rue de la Gare – 28240 La Loupe - Tél. : 02 37 29 09 29 - Courriel : paysperche.siap@wanadoo.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30
le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h
permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52
fax : 02.37.29.50.14
adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr
site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70
Bernard BERTRY, 1^{er} adjoint : 06.85.12.55.17
Philippe LEBEL, 2^{ème} adjoint : 06.85.30.92.05
Fabien MASSON, 3^{ème} adjoint : 06.26.63.60.03

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

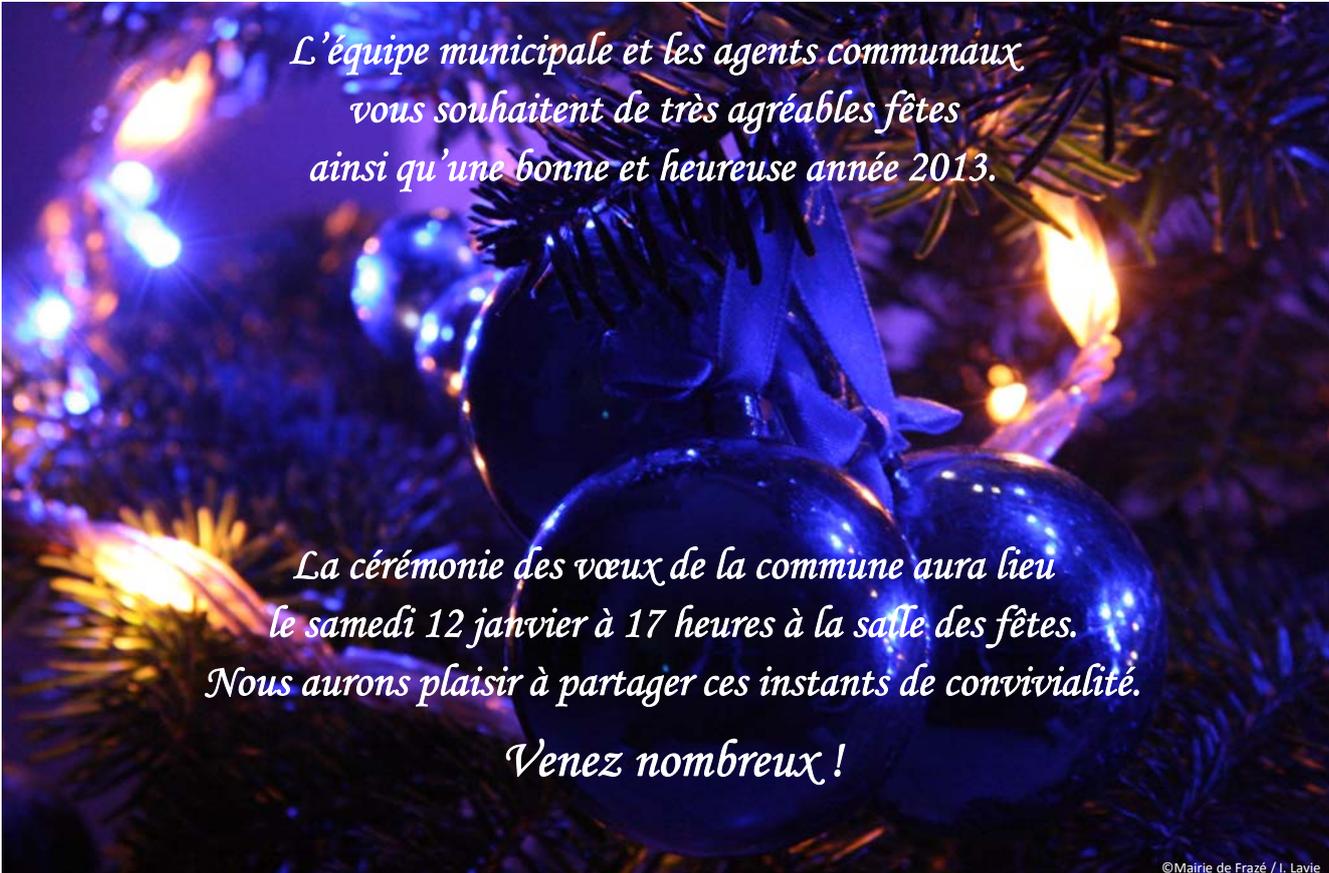
Permanence du samedi matin - un service amélioré

A compter du 1^{er} janvier prochain, les permanences des élus le samedi matin en mairie seront organisées sur rendez-vous afin de mieux vous satisfaire : en connaissant l'objet de votre visite, nous pourrons préparer les réponses à vos demandes et les éventuels formulaires nécessaires.

Aussi dès le début de la nouvelle année il vous suffira de téléphoner dans la semaine pour prendre un rendez-vous en indiquant le motif de votre venue.

Les demandes à caractère social pourront faire l'objet d'un entretien sur rendez-vous le premier samedi du mois, ou à un moment différent selon les disponibilités.

Bien entendu, les permanences de la secrétaire de mairie chaque premier samedi du mois restent ouvertes de 10h à midi, sans rendez-vous.



*L'équipe municipale et les agents communaux
vous souhaitent de très agréables fêtes
ainsi qu'une bonne et heureuse année 2013.*

*La cérémonie des vœux de la commune aura lieu
le samedi 12 janvier à 17 heures à la salle des fêtes.
Nous aurons plaisir à partager ces instants de convivialité.*

Venez nombreux !

©Mairie de Frazé / I. Lavie

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 11 – décembre 2012

Responsable de la publication : Brigitte Pistre, maire de Frazé

Rédaction : Brigitte Pistre et Isabelle Lavie, avec la participation de Bernard Bertry, Alain Gauthier, Philippe Lebel, Jean-Yves Populu

Illustrations : Xavier Héroin, Isabelle Lavie, Philippe Lebel, Mireille Leroy

Mise en page : Isabelle Lavie, avec la participation de Philippe Lebel

Impression : Florilège Graphique

Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

